



AETHINA TUMIDA

LE PETIT COLÉOPTÈRE DES RUCHES

Aethina tumida est un **ravageur** des colonies d'abeilles et de bourdons. Sa multiplication peut entraîner un **affaiblissement ou la mort de la colonie**.

ADOPTÉZ LES BONS REFLEXES POUR PROTÉGER VOS COLONIES



ÉVITEZ SON INTRODUCTION !

- ➔ Tout lot d'abeilles ou de bourdons introduit sur le territoire national doit être accompagné d'un **certificat sanitaire officiel**, faire l'objet d'un **ré-engagement** et d'un **examen approfondi** en laboratoire agréé. L'introduction en provenance des **zones infestées est interdite**.
- ➔ Il est indispensable de réaliser un **examen visuel régulier et approfondi** de l'intérieur de ses ruches.



SOYEZ VIGILANTS ! DÉCLAREZ TOUTE SUSPICION !

L'apiculteur doit contacter immédiatement la direction départementale en charge de la protection des populations en cas de présence dans la ruche :

- ➔ **d'un ou plusieurs coléoptères** (< à 1 cm)
- ➔ **d'une ou plusieurs larves** (~ 1 cm) de couleur blanchâtre
- ➔ **de petits œufs blanc nacré** (1,5 mm) en grappe de 10 à 30.

Les larves peuvent être également présentes dans l'environnement proche de la ruche.

N'hésitez pas à contacter la direction départementale en charge de la protection des populations, votre vétérinaire, ou l'organisation sanitaire dont vous dépendez.

